

BRÉSIL

ENJEU

La Constitution du Brésil protège les droits de la personne et les libertés fondamentales et le gouvernement actuel s'est engagé à privilégier davantage la transparence, la responsabilité de compte et l'approche proactive dans la promotion du respect des droits de la personne. Toutefois, de mauvais mécanismes d'application et un manque général de ressources, conjugués à des inégalités sociales et surtout économiques très marquées et profondément enracinées, continuent de miner les efforts faits pour empêcher la violation des droits humains des couches les plus vulnérables de la population brésilienne. La violence, la corruption et les exactions des forces policières ainsi que l'impunité restent de graves problèmes.

CONTEXTE

Le Brésil a retrouvé ses structures démocratiques en 1985, après vingt ans de régime militaire. Depuis, de grandes réformes sociales, politiques et économiques ont conduit à des améliorations de la situation des droits de la personne. La promotion de principes relatifs à la démocratie et aux droits de la personne et leur enchâssement dans la Constitution satisfont aux critères internationaux. L'appareil judiciaire est indépendant, les forces militaires sont assujetties au contrôle civil et la presse est indépendante et vigoureuse. Le gouvernement du président Cardoso, qui est reconnu depuis longtemps comme un défenseur des droits de la personne, est engagé dans la promotion des droits humains et il a ouvert des voies de communication pour que s'établisse un dialogue entre le gouvernement et la société civile. Le Plan national des droits de la personne, dévoilé en mai 1996, met de l'avant 168 mesures destinées à améliorer le respect des droits de la personne, comme une formation accrue des forces policières, et propose d'accorder au gouvernement fédéral la juridiction en matière de causes criminelles résultant de violations des droits de la personne. Le Plan a été bien reçu et on s'attend à ce qu'il fasse beaucoup pour accroître la sensibilisation aux droits de la personne. Toutefois, sa mise en oeuvre, et la défense des droits de la personne en général, resteront entravées par les limites que la Constitution impose aux pouvoirs d'intervention du fédéral dans les affaires des gouvernements des États et des administrations municipales. Le gouvernement a aussi établi un Secrétariat de la citoyenneté au sein du ministère de la Justice, premier responsable de la mise en oeuvre du Plan et de la coordination avec d'autres organismes gouvernementaux et avec les organisations non gouvernementales.

Bien que la société civile revendique une plus grande responsabilité de la part du gouvernement, la corruption et l'impunité restent de sérieux problèmes au Brésil. La destitution du Président Collor, et les nombreuses démissions de ministres et de fonctionnaires de tous les niveaux qui ont suivi en raison de conflits d'intérêts et d'autres actes irréguliers, témoignent du refus du public de tolérer la corruption. Les dénonciations d'une presse militante et d'une communauté d'ONG éloquentes et bien organisées continuent d'envoyer un message très clair aux personnes en position d'autorité.